

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2118

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 22

I. – À l’alinéa 128, substituer à la dernière occurrence du mot :

« du »,

les mots :

« entre le ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la seconde occurrence du mot :

« au »

les mots :

« et le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.